Arnage ma ville
Mars | Avril 2017
Journal d'informations municipales
#7

www.arnage.fr

BUDGET 2017
Ce qu'il faut retenir

Arnage Actu
Restructuration du Collège

Arnage Actu
Sécurité routière

Ville d'Arnage

CORRIDA d'Arnage

Malgrè le froid glacial, plus de 1 600 coureurs ont participé à la 1ère édition nocture de la traditionnelle course d'Arnage.

Une cinquantaine d'enfants et parents ont lancé cette 28ème édition avec la course famille !

LES VOEUX de la municipalité

Arnageois, associations et entreprises locales ont répondu présents à l'invitation des élus. À cette occasion le Maire a présenté les grands projets pour 2017.

Le club omnisport de l'USA et les entreprises de la "Villa du chêne" ont été mis à l'honneur de cette cérémonie.

PREMIÈRE P'AGE

Spectacle, conte, exposition, rencontre d'auteur, tapis lecture... un programme très riche pour cette nouvelle édition de la manifestation jeune public.

GALETTE AUX AÎNÉS

Près de 300 arnageois ont répondu présents à l'invitation de la municipalité pour ce moment festif dans la toute récente salle La Bulle

État Civil

Naissances : Constance Michel, Anahé Michel Moéna, Loukas Boulard Mussard, Andréa Boizard, Malia Sosefo Moeliku, Kellycia Godier Macfarlane, Romann Rousseau Jouin, Agathe Roullier, Élisa Grigaux, Cataleya Bouça de Carvalho

Décès : Bernard Desille, Nathalie Besnardeau, Martine Pouillet (née Pavy), Georges Joury, André Galmard, Joël Loiseau

Édito du Maire

2017, ANNÉE ELECTORALE

Trois élections majeures auront lieu en 2017.

Les élections présidentielles se tiendront les dimanche 23 avril et 7 mai 2017. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin 2017 pour la désignation des 577 députés qui composent l'Assemblée Nationale.

Enfin, 170 nouveaux sénateurs seront élus au suffrage universel indirect - par un collège de grands électeurs - le dimanche 24 septembre 2017.

Il s'agit d'une année décisive qui va conduire au renouvellement de nos institutions et donner une nouvelle impulsion à notre pays.

A Arnage, le taux de participation est en général supérieur à la moyenne nationale, ce qui témoigne d'une vie démocratique dynamique. Je suis certain que cette tendance se confirmera à nouveau en 2017, notamment grâce aux jeunes, car certains d'entre eux auront l'occasion pour la première fois d'exprimer leur choix, de faire valoir leur point de vue.

Le premier vote, est un moment fondateur de la vie d'un(e) citoyen(ne). C'est pourquoi, afin d'officialiser cette étape, une **cérémonie citoyenne de remise des cartes électorales aux jeunes de 18 ans**, à laquelle je vous invite à vous associer, se tiendra :

le Jeudi 2 mars 2017

à 18h

Salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville

Enfin, vous l'avez relevé dans le précédent journal municipal, une nouvelle répartition des bureaux de vote a été mise en œuvre sur le territoire communal. Afin d'éviter toute difficultés le jour du scrutin, je vous invite vivement à vérifier le numéro et le lieu de votre bureau de vote. Une nouvelle carte d'électeur vous sera adressée d'ici quelques semaines.

Comptant sur votre mobilisation citoyenne,

Thierry Cozic

Sommaire

Arnage Actu	4-7
Vivre Ensemble	8-10
Agenda	12-13
Arnage Pratique	15-16
Dossier : Budget	17-21
Sortir à Arnage	22-23

Directeur de publication : Thierry Cozic
Conception/Rédaction : communication Ville d'Arnage
Impression : ITF Imprimeurs - Mulsanne
Imprimé à 2 800 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales.
Crédit photo : ville d'Arnage sauf mentions contraires

Hôtel de ville d'Arnage Place François Mitterrand 72230 Arnage
Tél : 02 43 21 10 06 **Site Internet :** www.arnage.fr

Prochaine parution : fin avril 2017

Papier recyclé

La Bulle a ouvert ses portes

Retour sur l'inauguration du 14 janvier 2017

En présence d'un public arnageois venu en nombre malgré le froid, Thierry COZIC, Maire a coupé le ruban aux côtés de Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Porte-parole du Gouvernement, Corinne ORZECHOWSKI, Préfète de la Sarthe, Marietta KARAMANLI, Députée, Jean-Claude BOULARD, Sénateur-Maire du Mans, et Président de Le Mans Métropole, Olivier BIENCOURT, Conseiller régional, et Isabelle COZIC GUILLAUME et Christophe COUNIL, Conseillers départementaux.

Après une visite des nouveaux espaces, le Maire s'est félicité : « Frédéric BARBIER, l'architecte, a réussi un triple défi : celui de la qualité, de la contrainte financière et du respect des délais ». Il mérite en effet d'être souligné que la salle a été livrée dans les temps après seulement 11 mois de travaux.

Dans cette nouvelle salle, l'attention a été portée sur l'amélioration des fonctionnalités et des usages plutôt que sur l'esthétique, sans négliger pour autant l'aspect général du bâtiment qui fait l'objet d'une vraie signature architecturale avec sa casquette blanche, ses menuiseries noires et ses bardages de couleur.

Afin d'identifier ce nouvel équipement, la Municipalité se devait de le baptiser. Après mûre réflexion, le choix s'est porté sur ''La Bulle'' :

- D'abord parce que ''La Bulle'' évoque le lien indéfectible qui existe entre Arnage et la bande dessinée avec le festival BD MANIA, seul rassemblement dédié au 9ème art en Sarthe.
- Ensuite, parce que ''La bulle'' est un clin d'œil à la fête, et qu'il y en aura dans les verres servis aux convives dans cette nouvelle salle. Une bulle, ça pétille, c'est synonyme d'énergie et de vitalité.

- ''La bulle'' toujours, parce que même si elle n'est pas ronde, la salle est particulièrement lumineuse avec ses grandes baies vitrées et ses deux grands puits de lumière.
- Enfin, et surtout, ''la bulle'', parce que lorsque les Arnageois vivront ici des moments festifs, ils se sentiront chez eux, comme dans une bulle, à profiter du moment présent et à l'abri des soucis du quotidien.

SE DIVERTIR

Carnaval de la sorcière

Du 3 au 19 mars, Arnage ensorcelé !

L'affiche 2017, dévoilée le 19 janvier dernier, marque le début des hostilités carnavalesques de cette 28ème édition.

Ludovic Leondi, futur arnageois de 33 ans, a remporté le concours avec sa jeune et dynamique sorcière.

Par tradition, les festivités débuteront par la **cérémonie d'ouverture, le 3 mars à 18h30**. Rendez-vous sur l'esplanade du Port (côté avenue Nationale) où Monsieur le Maire remettra les clés de la ville à la sorcière ''Tamalous'', Balai d'Or 2016. Suivra un défilé animé jusqu'à la salle Beuruay.

Nouveauté 2017, vous êtes invités à apporter vos pique-niques pour prolonger ce moment festif !

Jusqu'au 19 mars, les bandes déclarées prendront d'assaut la ville pour promouvoir leur groupe et récolter des points auprès du jury !

Rendez-vous dimanche 19 mars pour le grand défilé dans les rues d'Arnage. (Départ de l'Éolienne à 15h)

Des temps festifs autour du thème ''Carnaval'' sont organisés pour les enfants du multi-accueil (mar. 14 mars) et pour les élèves des écoles (mer. 15 mars).

On sort les déguisements !!!

En bref

Lutte contre les ragondins

Pour tous vos problèmes de ragondins, l'Association de Piègeurs du Bélinois (APB) peut intervenir. La capture des animaux est faite à l'aide de cage-piège.

L'association est à la recherche de nouveaux piégeurs, si vous êtes intéressés, prenez contact avec M. Gaignon.

Contact : M. Gaignon
06 37 17 05 38

ASSOCIER

Site Internet

Votre avis nous intéresse !

Après le relooking du journal Arnage ma ville et du guide pratique, c'est au tour du site Internet de faire peau neuve dans le cadre du plan numérique 2017.

Rendre l'information plus accessible, plus lisible, faciliter la vie des habitants au quotidien grâce à un outil moderne et innovant : les objectifs de la Municipalité sont ambitieux.

Aussi, pour être certaine de ne pas se tromper, la municipalité souhaite associer le plus grand nombre d'usagers à la réflexion et à la définition des attentes. A cet effet, une réunion publique est programmée :

Jeudi 6 avril 2017
à 18h30
à la salle du Conseil Municipal

Inscription préalable auprès de Julie BEAUPIED, chargée de communication au 02 43 21 54 49 ou à julie.beaupied@arnage.fr.

RESTRUCTURER

Reconstruction du collège Henri Lefeuvre

Les travaux débuteront en 2017

Présenté Isabelle COZIC GUILLAUME et Christophe COUNIL, les Conseillers départementaux du canton lors de la cérémonie des vœux en janvier 2017, le projet de reconstruction peut être qualifié d'ambitieux.

Résolument moderne et fonctionnel, l'établissement d'une **capacité de 600 élèves** comprendra un centre de documentation, un restaurant scolaire, des salles dédiées à l'enseignement des matières scientifiques et des terrains extérieurs multisports. Nouveauté, **un internat de 20 lits** permettra d'accueillir les collégiens à la semaine.

Le projet sera réalisé sous la forme d'un contrat de Partenariat-Public-Privé (PPP) avec le groupe Bouygues Bâtiment Grand Ouest qui a décroché le marché de la construction de quatre collèges en Sarthe : le collège Jean-Cocteau à Coulaines, le collège Marcel-Pagnol à Noyen-sur-Sarthe, le collège Maroc-Huchepie au Mans et le collège Henri-Lefeuvre à Arnage. Le contrat prévoit le financement, la conception, la réalisation des travaux ainsi que l'entretien des établissements pendant 20 ans.

Le bâtiment administratif sera démoli en premier pour permettre la construction des futures classes sur cet emplacement. Les travaux de reconstruction auront lieu en site occupé, le Maire a d'ores et déjà indiqué au maître d'ouvrage – le Département de la Sarthe – qu'il était prêt à prendre toute mesure pour améliorer la sécurité et limiter les contraintes rencontrées par les élèves et par les enseignants pendant la phase travaux qui devrait débuter d'ici quelques mois.

POURSUIVRE

Cartes nationales d'identité

Le Conseil Municipal s'oppose à la nouvelle organisation du service mise en place par l'Etat

Sur décision de l'Etat, les demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) seront désormais traitées dans des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques, et donc prises en charge par les communes qui disposent de l'équipement pour le nouveau mode de recueil de données.

Par conséquent, à partir du 22 février 2017, les demandes de cartes d'identité ne pourront plus être finalisées en mairie d'Arnage et les usagers seront redirigés vers d'autres communes (Allonnes et Le Mans notamment).

Si cette nouvelle organisation a pour intérêt de rationaliser la délivrance des cartes d'identité et des passeports à l'appui d'un maillage du territoire, elle pose cependant clairement la question du service public rendu aux Arnageois.

Totalement opposé à cette mesure, le Conseil Municipal réuni en séance du 8 février 2017 a donc adopté un vœu pour maintenir ce service public de proximité indispensable.

GAGNER

Les arnageois se distinguent !

La ville félicite les nombreux sportifs d'Arnage qui ont brillé par leur talent dans diverses disciplines sportives.

Dernièrement, Oriane LEBORRE, Pierre LENOIR, Lorna CHAUSSEC et Mathis DENTI ont remporté les championnats départementaux en badminton et Jade MARTIN et Lucas POIRIER se sont distingués en athlétisme.

Nous les encourageons à poursuivre leur passion sportive et à porter haut les couleurs d'Arnage !

Oriane Leborre, USA Badminton

ÉCRIRE

Guillaume Houdant a relevé son pari poétique

Arnageois de 18 ans, élève en Terminale littéraire au lycée André Malraux à Allonnes, Guillaume s'est lancé un pari fou : **écrire un poème avec la contrainte d'un vers par jour pendant un an**.

Son projet a démarré le 1er janvier 2016, et malgré le rythme soutenu d'un élève passant son baccalauréat, son projet a abouti à l'écriture du poème « On n'est pas sérieux quand on a 17 ans », clin d'œil et hommage à Rimbaud, poète qu'il admire. Ses inspirations sont variées et éclectiques : Patrick Modiano, Antoine de Saint Exupéry, Jean-Paul Sartre, Maalouf, Fauve, Claude Lelouch, Miyazaki…

Exposition à la médiathèque du vendredi 3 mars au samedi 1er avril 2017

En bref

PERA devient Cabur-PERA

Depuis le 1er décembre 2016, Cabur'emploi, association mancelle de réinsertion et la Piste d'Éducation Routière d'Arnage (PERA) ont fusionné.

Contact :
Carbur'Pera - 366 avenue Georges Durand 72100 LE MANS
02 43 72 85 71
carburemploi@yahoo.fr

Cours informatique

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez développer vos connaissances ? le CCAS vous propose des cours informatique (débutant ou perfectionnement)

- Perfectionnement :
Mardi de 13h30 à 15h
Mardi de 15h à 16h30

- Débutants :
Mercredi de 9h à 10h30

Les cours ont lieu à DEPAR.

Contact :
CCAS .02 43 21 80 87
20€ / La session fin février-juin

Avenue NATIONALE 2020

La maîtrise d'œuvre est recrutée.

L'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera en charge du projet a été sélectionnée par Le Mans Métropole. C'est un cabinet qui est habitué à s'inscrire dans le cadre de démarches participatives et qui a démontré dans ses réalisations passées qu'il accordait une place prépondérante aux échanges avec les habitants et avec les usagers.

La présentation au groupe consultatif est prévue au prochain atelier qui aura lieu fin mars ou début avril.

Par ailleurs, la démarche d'expérimentation de places de stationnement minute validée par le groupe a été finalisée avec les commerçants. Le projet vise à répartir équitablement les places de part et d'autre du rond-point de l'œuvre d'art et de part et d'autre de la voirie, de sorte que chaque commerce bénéficie d'un emplacement à proximité. Il a été retenu des places facilement accessibles, sans manœuvres, afin de fluidifier au maximum la rotation. Dans la mesure du possible, les places très utilisées par les riverains ont été exclues du dispositif.

Le stationnement minute sera opérationnel de 8h à 12h et de 14h à 19h, du lundi au samedi.

Afin d'évaluer la pertinence de cette démarche expérimentale, une grille d'évaluation a été réalisée. Elle est à disposition de tous les riverains et de tous les commerçants qui peuvent la solliciter en Mairie ou la télécharger sur www.arnage.fr. Le bilan sera dressé en septembre 2017.

En bref

Devenez famille de vacances !

Chaque année, de jeunes enfants n'ont pas de solutions de vacances .

Accueillez-les chez vous pendant leurs vacances d'été !

Ou si vous souhaitez envoyer vos enfants dans une famille pour les vacances,

contactez l'Accueil Familial de Vacances du Secours Catholique.

Contact :
guibert.josiane@gmail.com
02 43 16 05 50 ou 06 08 81 70 59

Jeunes lycéens étrangers cherchent famille d'accueil

Grâce à l'association CEI-Centre Échanges Internationaux, des jeunes viennent passer une année scolaire en France pour apprendre le français et découvrir notre culture.

Si l'expérience vous intéresse, contactez Christine Emery

02 43 88 56 55
emeryc72@gmail.com

Sécurité routière

La ville expérimente de nouveaux dispositifs aux abords du groupe scolaire Gérard Philipe

Depuis le mois d'octobre 2016, des panneaux STOP sont installés de part et d'autre du carrefour entre l'avenue de la Paix et la rue du 8 mai 1945. L'objectif ? Obliger les véhicules à effectuer un arrêt complet pour sécuriser la traversée des piétons aux abords de l'école, et plus généralement, pour limiter la vitesse sur cette voirie très utilisée pour les trajets domicile-travail.

Pour compléter ce dispositif, des chicanes ont été matérialisées début 2017 avenue de la Liberté, pour casser la vitesse des véhicules. Le système de priorité alternée mis en place à titre expérimental oblige en effet les automobilistes à modérer leur allure à l'approche de cet aménagement.

Si l'expérimentation est concluante, les séparateurs de voie en plastique seront remplacés par des potelets fixes. La Municipalité se donne 6 mois pour dresser le bilan.

En direct

du conseil municipal

DU 22 DÉCEMBRE 2016

Vote du budget 2017

Le conseil municipal a procédé au vote du Budget Primitif 2017 avec l'inscription de 7 166 074 € en fonctionnement et 2 376 353 € en investissement.

(cf dossier Budget 2017)

Tarification communale 2017

Dans un souci de lisibilité et de transparence, l'ensemble des tarifs des prestations communales ont été votés dans une délibération unique. Les tarifs 2017 ne sont pas augmentés et restent identiques à ceux de 2016.

Autorisation d'acquisition de l'emprise foncière du Chemin des Claveries

Le chemin des Claveries est actuellement en très mauvais état et présente de réels dangers pour les usagers. Afin de réaliser sa réfection, la ville doit posséder l'ensemble de l'emprise foncière. Le Conseil Municipal a donc autorisé Monsieur le Maire à faire l'acquisition de certaines parcelles.

Participation versée à l'Établissement d'Enseignement Artistique Django Reinhardt

Afin de permettre à l'Établissement d'Enseignement Artistique d'assurer ses missions d'enseignement artistique et d'éveil culturel, le Conseil Municipal a alloué à cet établissement public une subvention annuelle de 126 817€.

Participation versée à la Maison des Habitants

La Maison des Habitants œuvre pour la qualité de vie des Arnageois : travail sur le vivre ensemble, soutien à la parentalité, cohésion et intégration sociale des familles. Afin de lui permettre de mener à bien ses missions, le Conseil Municipal a alloué à cet établissement public une subvention annuelle de 270 000€.

Participations versées au CCAS et à la Résidence des Personnes Âgées

Le Conseil Municipal a alloué une subvention de fonctionnement de 81 100€ au CCAS et de 52 852€ à la RPA.

Subvention à l'Union Sportive d'Arnage

Afin de soutenir l'omnisport dans son rôle d'animation et de développement de vie sportive de la commune, le Conseil Municipal a alloué à cette association une subvention de 88 500€.

Avenant au règlement du cimetière

Le Conseil Municipal a modifié les règles d'utilisation du jardin du souvenir. Dorénavant, les plaques en bronze installées dans le livre du souvenir en mémoire des défunts seront reprises par la Mairie à défaut de renouvellement, après la période de 5 ans, ou en tout état de cause après le délai maximum fixé à 10 ans. Le Conseil Municipal a adopté cette mesure pour limiter le nombre de plaques dans le jardin du souvenir qui est un lieu collectif et qui ne peut être considéré comme une sépulture individuelle.

DU 8 FÉVRIER 2017

Séjour pendant les petites vacances scolaires de Printemps 2017

Le Conseil Municipal a validé l'organisation d'un séjour pendant les vacances de printemps, du 10 au 14 avril prochain. Les enfants âgés de 8 à 11 ans seront accueillis en pension complète au Gîte de Vandoeuvre de Saint Léonard des Bois, et pourront pratiquer de l'accrobranche, du tir à l'arc et de l'équitation.

Subventions aux coopératives scolaires

Le Conseil Municipal a alloué aux coopératives scolaires les montants suivants, basés sur une participation de 15€/élève.

Coopératives scolaires	Montant
Maternelle Gérard PHILIPE	1 245 €
Maternelle Françoise DOLTO	1 485 €
Élémentaire Gérard PHILIPE	3 030 €
Élémentaire Auguste RENOIR	1 860 €
TOTAL	7 620 €

Convention de partenariat avec l'association « Lire à Arnage »

Le Conseil Municipal a approuvé l'actualisation de la convention de partenariat avec l'association « Lire à Arnage » qui redéfinit les modalités d'action de l'association et le soutien apporté par la ville.

De nouveaux aménagements paysagers conçus en concertation avec les habitants

Une méthode participative pour embellir la ville

Tout est parti d'une visite de quartier en mai 2015, au cours de laquelle habitants et élus ont convenu qu'il était nécessaire d'abattre plusieurs Prunus en mauvais état à différents endroits du secteur nord de la Gautrie.

Le Maire l'avait promis, en remplacement des arbres coupés, la Municipalité réaliserait de nouveaux aménagements pour embellir le quartier. Aussi, après une première création en 2015 impasse des Elodées, le service espaces verts est intervenu à la fin de l'année 2016 impasse des Orchidées et rue des Joncs.

Croquis réalisé par les agents du service espace vert

Nouveauté, les riverains ont été concertés en amont du projet pour s'assurer que l'agencement envisagé correspondait à leurs attentes. En effet, au préalable, le Maire et Jeannick MONCHATRE, adjoint en charge de l'environnement, se sont rendus sur place pour échanger avec les habitants du quartier sur le projet d'aménagement, à partir de croquis réalisés par le service municipal.

Les riverains ont été particulièrement sensibles à cette démarche que le Maire souhaite désormais généraliser pour les futurs aménagements publics.

Création du registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires

Les copropriétés ont désormais l'obligation d'être immatriculées au sein d'un registre national d'immatriculation dans des délais qui varient selon la taille de la copropriété.

Ce registre a vocation à faciliter la connaissance de l'état des copropriétés et prévenir la survenance de dysfonctionnements.

Les données renseignées dans ce registre permettent notamment à des institutionnels et particuliers d'accéder à des statistiques et à un annuaire des copropriétés.

Plus d'informations : sur www.registre-coproprietes.gouv.fr/

TAXI ABC TAXIS
Gares - Aéroports • Hôpitaux
Petits colis express
02 43 42 42 42
SARL ABC TRANSPORTS
ABC Ambulances
Ambulances V.S.L.
Toute une équipe à votre service
TRANSPORT TOUTES DISTANCES
02 43 21 19 74
Siège social : ABC Transports - Aérodrome Le Mans - Arnage
Route d'Angers - 72100 Le Mans
Garage : Place de la Gautrie - 72230 Arnage
Autorisation de stationnement :
Arnage - Fillé-s/Sarthe - Parigné-le-Pôlin

LE CHOIX FUNERAIRE
Obsèques, marbrerie, prévoyance, fleurs et ornements
Face à Antarès
Accès par Décathlon
Pompes funèbres DULUARD
Parc d'Activité des Hunaudières
72230 Ruaudin
02 43 500 700

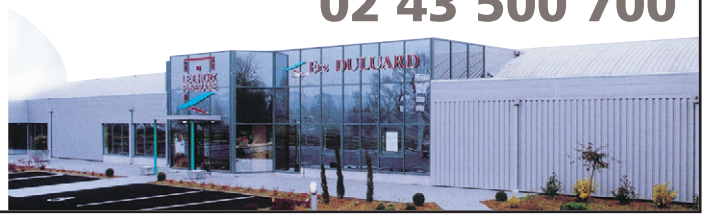

• PLOMBERIE
• CHAUFFAGE
• DÉPANNAGE
Entretien GAZ, Fioul - Devis gratuit
Agencement de salle de bains
De Dietrich
votre spécialiste conseil
R.M
Professionnel du Gaz
RGE QUALIBAT
Artisan diplômé
157 Bd Pierre Lefaucheux
72230 Arnage
Tél. 02 43 87 03 32
r.m.plomberiechauffage@orange.fr

RAVALEMENTS • PEINTURE INTÉRIEUR-EXTÉRIEUR
POSE PAPIERS PEINTS • REVÊTEMENTS SOLS • PARQUETS
SARTHE PEINTURE
DEVIS GRATUIT

ZAC DES TRUBERDIÈRES
72220 ÉCOMMOY
02 43 75 50 00
ZA DE L'ARCHE
72400 LA FERTÉ-BERNARD
02 43 93 16 38

courses U .com
Centre commercial Rive sud
location U
ESPACE CULTURE
Cafeteria
Bijoutier
Cordonnier
Coiffeur
Presse avec FDJ - PMU
Boulevard Pierre Lefaucheux - ARNAGE - Tél. 02.43.21.22.23
ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 19 h 30 - le vendredi de 9 h à 20 h - le samedi de 9 h à 19 h 30

Agenda

MARS

Jeu. 2 | 18h
Cérémonie CITOYENNE
de remise des cartes électorales
> Hôtel de ville

Ven. 3 | 18h30
Ouverture CARNAVAL
> Rond-point de l'Oeuvre
contact : COCSA 06 86 89 72 37

Sam. 4 | 10h/12h
Permanence ÉLUS
Serge Bruneaud
> Mairie
contact : 02 43 21 10 06

Sam. 4 | 11h
Croc'histoire
"je veux pas déménager"
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Sam. 4 | 14h30
Club BD
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Lun. 6 | 20h
Assemblée Générale
Comité de jumelage
> l'Éolienne
contact : M. Langevin 06 80 70 99 14

Mar. 7 | 9h30
Accueil des aînés
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Ven. 10 | 14h/16h30
Permanence Urbanisme
> Mairie
Prise de rendez-vous au 02 43 21 10 06

Ven. 10 | 20h30
Spectacle :
"Odelaf et A. Berthier"
> l'Éolienne
contact : 02 43 21 46 50

Ven. 10 | 18h
Assemblée Générale
ASDEN
> Salle Beuruay
contact : Mme Pinon 02 43 21 13 93

Sam. 11 | 9h30/12h
Kiosque des élus
> Place du Marché
contact : 02 43 21 10 06

Sam. 11 | 20h
Soirée St Patrick de l'USAP
> La Bulle
plus d'informations : Page 22

Sam. 11 | 20h30
Basket
US Arnage 1 / USSM Herbadilla
> Gymnase F. Lusson

Mer. 15 | 15h30
Spectacle :
"Petite Rouge"
> l'Éolienne
contact : 02 43 21 46 50

Sam. 18 | 10h/12h
Permanence ÉLUS
Gilles Chalumeau
> Mairie
contact : 02 43 21 10 06

Sam. 18 | 20h
Choucroute dansante
UNC AFN
> La Bulle
contact : M. Cureau 02 43 21 20 89

Dim. 19 | 15h
CARNAVAL DE LA SORCIÈRE
> l'Éolienne
contact : COCSA 06 86 89 72 37

Dim. 19 | 15h30
Foot
USAP / Changé US2
> Stade A. Delaune

Lun. 20 | 18h
Visite de quartier
Zone 10 : Route de Mulsanne
contact : 02 43 21 10 06

Mar. 21 | 13h30
Concours de Pétanque
> Stade Auguste Delaune
contact : UNRPA M. Hervé 02 43 21 91 23

Jeu. 23 | 16h et 20h30
Spectacle :
"Ivo Livi ou le destin
d'Yves Montand"
> l'Éolienne
contact : 02 43 21 46 50

Sam. 25 | 10h/12h
Permanence ÉLUS
Jeannick Monchatre
> Mairie
contact : 02 43 21 10 06

Sam. 25 | 20h30
Basket
US Arnage 1 / Carquefou Basket
> Gymnase F. Lusson

Mar. 28 | 18h
Assemblée Générale
DEPAR
> Locaux de l'association
contact : Depar 02 43 21 39 63

Mar. 28 | 20h30
Café Livre
"Printemps des Poètes
avec Guillaume Houdant"
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Jeu. 31 | 9h/11h30
Atelier EMPLOI
Organiser sa recherche d'emploi
> DEPAR
contact : 02 43 21 39 63

28 fev au 8 mars
Semaine d'éducation contre les discriminations
3 mars au 1 avril
Printemps des poètes
10 au 30 mars
Festival les photographiques
mars-mai : #LOG IN rencontres numériques
28 mars - 1 avril
"VITE" Ceux de l'atelier

Infos pages 22/23

Jeune public | rencontres | citoyenneté | lecture | Vie associative | spectacle | exposition | musique | sport

AVRIL

Sam. 1 | 10h/12h
Permanence ÉLUS
Eve Diebolt
> Mairie
contact : 02 43 21 10 06

Sam. 1 | 11h
Croc'histoire
"Un bébé dans le ventre de maman"
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Sam. 1 | 14h30
Club BD
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Mar. 4 | 9h30
Accueil des aînés
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Mar. 4 | 20h
Concert :
"cuivres"
> l'Éolienne
contact : EEA 02 43 21 44 55

Jeu. 6 | 13h30
Concours de Belote
> La Bulle
contact : UNRPA M. Hervé 02 43 21 91 23

Jeu. 6 | 18h30
Réunion publique
"Site internet"
> Hôtel de ville
contact : 02 43 21 10 06

Ven. 7 | 14h/16h30
Permanence Urbanisme
> Mairie
Prise de rendez-vous au 02 43 21 10 06

Ven. 7 | 20h30
"China Moses et André
Manoukian"
> l'Éolienne
contact : 02 43 21 46 50

Sam. 8 | 10h/12h
Permanence ÉLUS
Raymonde Dubois
> Mairie
contact : 02 43 21 10 06

Dim. 9 | 9h/17h
Tournoi Judo
> Stade Auguste Delaune
contact : USA Judo 06 90 96 27 82

Mar. 11 | 10h
Spectacle :
"Écailles zé plumes"
> l'Éolienne
contact : 02 43 21 46 50

Mar. 11 | 16h
Projection de film
> l'Éolienne
contact : 02 43 21 44 50

Mer. 12 | 15h/19h30
Don du Sang
> La Bulle

Mer. 12 | 16h
Atelier créatif
le Printemps
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Jeu. 13 | 9h/11h30
Atelier CRÉATIF
> DEPAR
contact : 02 43 21 39 63

Mar. 18 | 13h30
Concours de Pétanque
> Stade Auguste Delaune
contact : UNRPA M. Hervé 02 43 21 91 23

Sam. 22 | Toute la journée
Critérium Vélo rétro
> Place F. Mitterrand /rues de la ville
contact : teamrmcycling@orange.fr

Sam. 22 | 20h30
Basket
US Arnage 1 / BCCF Vendée
> Gymnase F. Lusson

Dim. 23 | 15h30
Foot
USAP / Bazouges-Cré US
> Stade A. Delaune

Jeu. 6 | 8h/18h
Élections présidentielles
1er tour
> Différents bureaux de vote

Lun. 24 | 18h
Visite de quartier
Zone 8 : Cité des rosiers, Av. liberté ...
contact : 02 43 21 10 06

Mar. 25 | 20h30
Café Livre
"les coups de coeur"
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Jeu. 27 | 9h/11h30
Atelier EMPLOI
Identifier ses compétences
> DEPAR
contact : 02 43 21 39 63

Ven. 28 | 9h/11h30
Atelier EMPLOI
Construire sa lettre de motivation
> DEPAR
contact : 02 43 21 39 63

Sam. 29 | 10h/12h
Permanence ÉLUS
Martine Goupil
> Mairie
contact : 02 43 21 10 06

Ven. 29 | 20h30
"Nuit des fanfares"
> l'Éolienne
contact : 02 43 21 46 50

Dim. 30 | 10h30
Journée du souvenir
de la déportation
> Hôtel de ville

rencontres | citoyenneté | lecture | Vie associative | spectacle | exposition | musique | sport | Jeune public

VALERIE & ERIC
TOUCHARD
DES FLEURS DANS LE MONDE ENTIER
INTERFLORA
Fleuriste
Chambre Funéraire
Une Famille au service des Familles
88 av. Nationale
72230 ARNAGE
149 Bd Pierre Lefaucheux
72230 ARNAGE
Pompes funèbres
Monuments Funéraires
Contrat obsèques
Entretien de tombes
✆ 02 43 27 39 71

Audio Prév
Centre de correction auditive
Appareillage de l'adulte et l'enfant
* Test non médical
Audioprothésiste D.E. - Mme MOISDON
Bilan auditif GRATUIT*
Essai GRATUIT d'aides auditives - Protections auditives
sur RDV
97, rue Nationale
72230 ARNAGE
Tél. 02 43 24 01 01
audioprev.arnage@gmail.com

www.pointc.fr
CRÉATEURS*
VENEZ NOUS PARLER DE VOTRE PROJET
*CRÉATEURS OU REPRENEURS
Vous avez un projet, une idée, une vision ?
Viabilité, montage financier, budget prévisionnel, démarches et formalités, mise en relation, tableaux de bord, gestion, fiscalité, juridique... nos experts-comptables sont là pour vous guider.
AU MANS
79, ROUTE DU CHÊNE
ARNAGE
02 43 85 69 51
In Extenso
CONSEIL EN CRÉATION (D'ENTREPRISE)

RENAULT
GARAGE RENAULT
ARNAGE AUTO
147 Boulevard LEFAUCHEUX
72230 ARNAGE
Tél. 02 43 21 61 67
Fax 02 43 21 68 73

DE L'ANJOU ET DU MAINE
Le bon sens a de l'avenir
CRÉDIT AGRICOLE
Agence d'ARNAGE
77 et 79 avenue Nationale - 72230 ARNAGE
Tél. : 02 43 21 11 03
E-mail : allonnes.72@ca-anjou-maine.fr
CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ANJOU ET DU MAINE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736 - Siège social situé 40 rue Prémartine, 72083 LE MANS Cedex 9 414 993 998 RCS LE MANS - 11/2015.

ACTIVITÉS 3-17 ANS

VACANCES DE PRINTEMPS
du 9 au 23 avril

	Inscriptions / Contact
Accueil de Loisirs **> 3-11 ans**	**Avant le 31 mars** 02 43 21 14 21 ou 02 43 21 10 06 *Demander : Sylvie Bouttier* alsh411@arnage.fr
Séjours **> 8-11 ans** du 10 au 14 avril > St Léonard des Bois *Accrobranche, tir-à-l'arc, équitation*	**Inscriptions** sur rendez-vous **du 6 au 24 mars** au 02 43 21 35 58 lionel.dodiot@arnage.fr 12 places max
Tickets Sports Culture **>7-16 ans** *Tir-à-l'arc, canoë, escalade, badminton, vélo, sport collectif, voile...*	Prendre rendez-vous par téléphone les 27 et 28 mars **Inscriptions en mairie** **29 mars : 9h-12h / 14h-18h30** **30 et 31 mars : 9h-12h / 14h-17h** 02 43 21 12 06 *3€ Arnageois ou scolarisés à Arnage*
Stage Voile **> 7-12 ans** 18 au 21 avril > Gémerie *Initiation sur dériveur "Optimist"*	**Samedi après-midi au CNVS** **De 14h à 17h** cnvs.sarthe@free.fr 07 51 67 12 87
Accueil de Loisirs **> 12-17 ans**	**Programme disponible à partir du 21 mars** **Maison des Habitants** centre.social.arnage@gmail.fr 02 43 21 46 58

ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS ÉTE 2017

RECRUTEMENT d'ANIMATEURS

La ville d'Arnage recrute pour l'encadrement des accueils de loisirs d'été 2017 :

- Des directeurs adjoints (H/F) titulaires du BAFD ou ayant engagé une formation BAFD (minimum session de formation générale, avant le début de l'été avec mention « satisfaisante »), ou titulaires du BAFA (plus de 21 ans et ayant une expérience de 2 directions adjointes).
- Des animateurs (H/F) titulaires du BAFA ou ayant engagé une formation BAFA (minimum session de formation générale, avant le début de l'été avec mention « satisfaisante »).
- Des animateurs titulaires du Brevet de Surveillant de Baignade.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et de la copie du diplôme seront adressés à :

MAIRIE D'ARNAGE
Service Enfance
Place François Mitterrand
72230 ARNAGE

Je trie

Tri Sélectif.
Adoptez les bons gestes

Collectes sélectives :
Mercredis 8 et 22 mars
Mercredis 5 et 19 avril
(TOUS les emballages : papiers, cartons, emballages plastiques, briques alimentaires, conserves ...)
Si besoin, des containers sont à votre disposition à plusieurs endroits sur la ville.

Collecte des objets encombrants :
Jeu. 2 mars / Jeu. 6 avril
Collecte sur demande, contacter 5 jours avant, le service de Le Mans Métropole au 02 43 47 47 60

Toxinette :
Samedis 11 mars / 8 avril
Place F. Mitterrand
Jeudis 23 mars / 27 avril
Place de la Gautrie

INSCRIPTIONS 2 1/2-11 ANS

ÉCOLES > 2017-2018 Ttoute petite et petite section, CP et nouveaux arrivants	**Dès mars** 1. Préinscription en mairie 2. Rendez-vous avec les directeurs d'écoles
ACCUEIL DE LOISIRS Mercredi	**Tout au long de l'année** 02 43 21 14 21 / 02 43 21 35 58 alsh411@arnage.fr
ZANIM'S	**Tout au long de l'année** 02 43 21 35 58 lionel.dodiot@arnage.fr

HORAIRES MÉDIATHÈQUE

VACANCES D'AVRIL

Mardi. 15h - 19h
Mercredi. 9h-12h30 / 14h-18h
Vendredi. 14h - 18h

ÉTE 2017

RECRUTEMENT SURVEILLANTS DE BAIGNADE

La ville d'Arnage recrute des surveillants de baignade titulaires du BNSSA pour l'été 2017.

Les candidatures sont à adresser à :
M. Le Maire
Mairie d'Arnage
Service Administration générale
Place F. Mitterrand
72230 ARNAGE

Renseignements : Séverine TAQUET
Division sportive 02 43 21 10 06

ÉLECTIONS

UN GESTE CITOYEN !

En 2017, deux échéances électorales :

Présidentielle : 23 avril et 7 mai

Législatives : 11 et 18 juin

VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur absent, de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix.

La personne choisie pour voter est désignée librement, mais doit être inscrite sur la liste électorale d'Arnage, mais pas forcément dans le même bureau de vote.

Le mandant (celui qui donne procuration) doit ensuite se déplacer à la brigade de gendarmerie muni des noms, adresse et date de naissance de la personne afin de valider la demande via un formulaire disponible sur le site de la ville ou directement à la gendarmerie.

Contact : Accueil Mairie 02 43 21 10 06

CHANGEMENT DANS LES BUREAUX DE VOTE

Vérifiez sur les cartes électorales qui vont seront envoyées par voie postale début avril, la localisaion de votre bureau de vote.
Plan des 4 bureaux de vote en ligne sur www.arnage.fr

Si vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte électorale d'ici le 10 avril, adressez-vous en mairie

Dossier

BUDGET 2017, Ce qu'il faut retenir

Dans un contexte budgétaire contraint, la Municipalité poursuit les efforts de maîtrise des dépenses.

Elle conserve l'ambition d'un service public qui garantit la qualité de vie des arnageois et préserve la solidarité.

L'accent est porté sur l'évolution du service public et son adaptation aux nouveaux besoins des usagers. Comme annoncé, l'évolution de la fiscalité locale sera maintenue à 2%.

2 376 353 €
Budget d'investissement

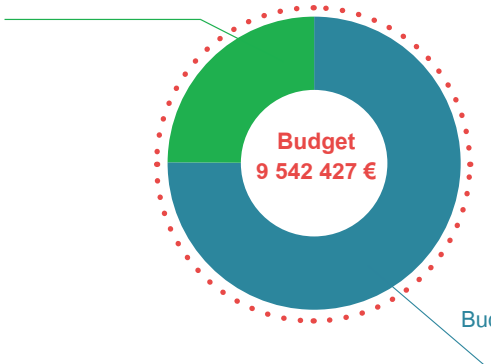

7 166 074 €
Budget de fonctionnement

D'où proviennent les RECETTES de fonctionnement ?

9€ **Résultat antérieur**

7€ **Participation des usagers**

2€ **Autres recettes**

Dotations

Impôts payés par les foyers arnageois

Impôts et taxes payés par les entreprises

Le budget de fonctionnement, C'est quoi ?

Il s'agit des dépenses et des recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité : les frais de personnel, les fournitures, les énergies, le petit matériel, les contrats de maintenance…

Le budget de fonctionnement, À quoi ça sert ?

SPORT
Pratique sportive, maintenance du complexe sportif

SERVICES À LA POPULATION
Accueil, Etat civil, police municipale, urbanisme

ÉDUCATION ET JEUNESSE
Ecoles, restauration scolaire, activités périscolaires et centre de loisirs

CULTURE, ANIMATION, COMMUNICATION
Salle de spectacle, médiathèque, établissement d'enseignement artistique, manifestations, communication

SOCIAL, SOLIDARITÉ
Maison des Habitants, CCAS, actions à destination des personnes âgées, soutien aux associations

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Services administratifs et financiers

PETITE ENFANCE
Multi-accueil et Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants

PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT, ENTRETIEN DES LOCAUX
Maintenance et entretien des bâtiments, entretien des espaces verts, hygiène des locaux

BUDGET 2017, LES CHIFFRES CLÉS

Dans le cadre de la participation des collectivités à l'effort de réduction des déficits publics, les dotations de l'État à la commune ont été diminuées de **450 000€** en 4 ans.

Évolution des dotations de l'État

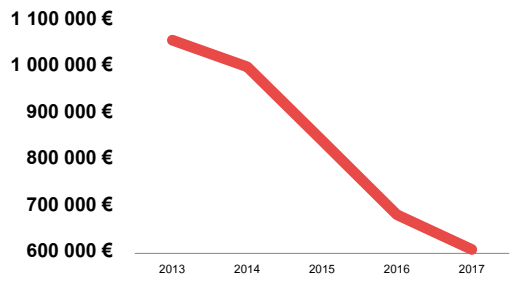

Malgré la situation financière contrainte, l'augmentation de la taxe d'habitation et de la taxe foncière a été limitée à **2%** depuis 2014, conformément aux engagements de la Municipalité.

Évolution de la fiscalité

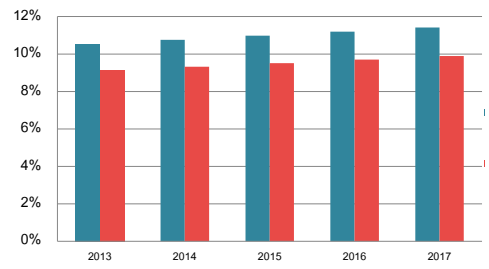

Et par ailleurs, le désendettement de la commune a été poursuivi avec une moyenne de **500 000€** par an.

Évolution de la dette

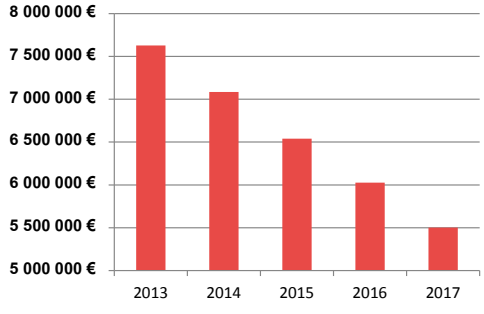

Évolution de la dette par habitant

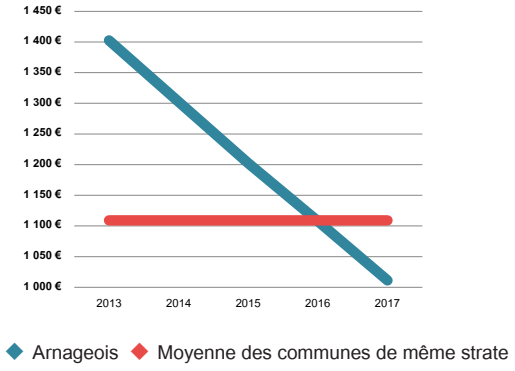

L'accent est donc porté sur l'évolution du service public et son adaptation aux nouveaux besoins des usagers.

BUDGET 2017, LES PRIORITÉS

Maintenance et entretien du patrimoine

50 000€ pour la poursuite de l'isolation extérieure de la Maison de l'Enfance

100 000€ pour le remplacement de la chaudière du gymnase Fernand Lusson

30 000€ pour la poursuite de l'Agenda d'Accessibilité Programmé aux équipements communaux.

Développement numérique

95 000€ pour la 2ème phase du plan numérique territorial qui concernera à la fois les écoles et les services proposés à la population

Cadre de vie

40 000€ pour l'acquisition des parcelles pour la réalisation de la liaison douce

20 000€ pour la réfection et la mise en sécurité du chemin des Claveries

Les projets inscrits au budget communautaire

Le Mans Métropole Communauté urbaine

Avenue NATIONALE 2020

100 000 € pour la poursuite des travaux du groupe consultatif Avenue Nationale 2020 et les études préalables au réaménagement

90 000€ pour l'aménagement de la base de loisirs de la Gèmerie

72 000€ pour accompagner la production de logements locatifs

40 000€ pour les études préalables à l'urbanisation du secteur de la Héronnière

30 000€ pour la création d'un éclairage pour sécuriser la traversée des écoliers dans la plaine de la Gautrie

Trois questions à Serge BRUNEAUD, *maire adjoint en charge des finances, de la maintenance préventive du patrimoine, du développement économique et numérique, de l'emploi et des commissions extra-municipales.*

Quels sont les enjeux du budget 2017 ?

Les actions mises en œuvre dès 2014 pour maîtriser les dépenses portent leurs fruits, comme le démontre le résultat satisfaisant dégagé en 2016. Un cap difficile a été franchi et nous pouvons envisager 2017 avec sérénité car nous avons mis en place une véritable stratégie de révision des politiques publiques, que nous allons encore amplifier. En 2017, l'objectif reste le même : adapter les services au juste niveau tout en améliorant la performance de l'organisation.

Quelles sont les priorités de la Municipalité ?

La ville est dotée d'un patrimoine conséquent et de nombreux équipements publics, grâce au travail engagé par les équipes qui nous ont précédées. Après la phase de grands travaux - l'Eolienne, La Bulle -, nous souhaitons désormais nous concentrer sur la maintenance préventive et curative du patrimoine et sur l'amélioration du cadre de vie.

2017 verra également le déploiement de la 2ème phase du plan numérique territorial, un projet qui me tient particulièrement à cœur. Dans les écoles, le numérique doit permettre aux élèves de se préparer à être acteurs du monde de demain en profitant de toutes les opportunités offertes par les nouvelles technologies. Dans les services municipaux, le numérique doit permettre de moderniser et de faciliter la relation à l'usager, dans un monde où le manque de temps prédomine.

Et concrètement, quel impact auront ces projets sur la fiscalité des Arnageois ?

Depuis 2013, nous connaissons une baisse significative des dotations de l'Etat dans le cadre de la réduction des déficits publics, à laquelle chaque collectivité doit participer. Nous aurions pu jouer la carte de la facilité et augmenter les impôts pour compenser ces pertes. Nous avons préféré concentrer nos efforts sur la maîtrise des dépenses pour ne pas pénaliser les Arnageois. Comme annoncé, et conformément à nos engagements, l'augmentation de la taxe foncière et de la taxe d'habitation sera donc limitée à 2% en 2017.

Impôts locaux Décryptage

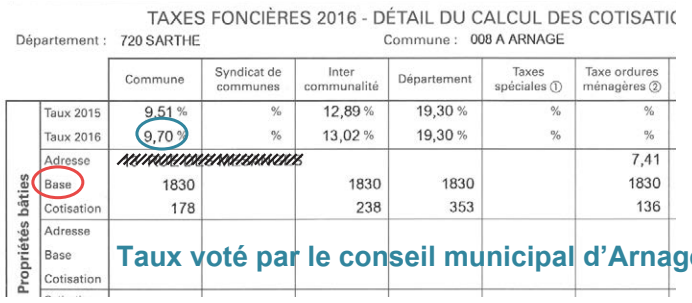

TAXES FONCIÈRES 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIC

Département : 720 SARTHE Commune : 008 A ARNAGE

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②
Propriétés bâties	Taux 2015	9,51 %	%	12,89 %	19,30 %	%	%
	Taux 2016	9,70 %	%	13,02 %	19,30 %	%	%
	Adresse						7,41
	Base	1830		1830	1830		1830
	Cotisation	178		238	353		136
	Adresse						
	Base						
	Cotisation						

Taux voté par le conseil municipal d'Arnage

Base = Valeur locative cadastrale*

Harmonisation du taux communautaire de taxe d'habitation à partir de 2016

Par délibération du 9 avril 2015, le Conseil Communautaire a décidé d'adopter le principe de la mise en œuvre de l'harmonisation progressive du taux communautaire de taxe d'habitation. L'objectif est qu'en contrepartie des services proposés sur l'ensemble de la Métropole, chaque habitant contribue au même niveau.

Aujourd'hui, Aigné, La Milesse, Ruaudin, Saint-Saturnin, Champagné, Mulsanne ainsi que les nouvelles communes rentrées dans Le Mans Métropole au 1er janvier 2017 appliquent déjà le taux moyen. Cependant, Le Mans applique un taux supérieur alors qu'Allonnes, Arnage, La Chapelle Saint-Aubin, Coulaines, Rouillon, Sargé-lès-Le Mans et Yvré l'Evêque appliquent un taux inférieur au taux moyen.

Il a donc été acté un plan de lissage de l'ensemble des taux vers le taux moyen à partir de l'année 2016 sur une période de 9 ans.

	Qui doit la verser ?	Comment-est-elle calculée ?	Qui la perçoit ?
La taxe foncière	- Les propriétaires	À partir de la «valeur locative cadastrale du bien*» à laquelle est ensuite appliquée un taux d'imposition voté par les collectivités locales	- La ville d'Arnage - Le Mans Métropole - Le Département *Chacun définit un taux d'imposition.*
La taxe d'habitation	Les occupants au 1er janvier de l'année d'imposition qu'ils soient : - Propriétaires, - Locataires - Ou occupants à titre gratuit	Des abattements peuvent être appliqués (charges de famille, revenus modestes, ...)	- La ville d'Arnage - Le Mans Métropole *Chacun définit un taux d'imposition.*

**La «valeur locative cadastrale» représente le montant du loyer annuel que le propriétaire pourrait théoriquement obtenir de son bien, s'il le louait. Pour la taxe foncière, on retire ensuite 50 % de charges fictives de ce montant.*

TOUT PUBLIC

CARNAVAL de la sorcière d'Arnage

Cérémonie d'Ouverture

Ven. 3 mars

Esplanade du port - Av. Nationale > 18h30

Défilé

Dim. 19 mars - l'Éolienne > 15h

contact 06 86 89 72 37

Rassemblement des carnavaliers et des bandes musicales à l'Éolienne pour un départ prévu à 15h.

MARIONNETTES à partir de 4 ans

"PETITE ROUGE"

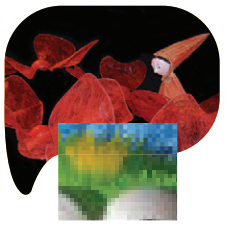

Groupe Démons et Merveilles

Mer. 15 mars

> 15h30

Café-Théâtre - l'Éolienne

0h40 min / 6€ / 4€

Une toute petite fille vêtue de rouge, qui marche… des bois sombres… un grand méchant loup…

Spectacle visuel et sans texte, se plaçant à hauteur d'un regard d'enfant. Petite Rouge traverse sa propre histoire avec candeur et naïveté, et un indéfectible appétit pour la vie.

résa : 02 43 21 46 50

THÉÂTRE "CEUX DE L'ATELIER" tout public

"VITE"

Avec 22 comédiens amateurs

Du 28 mars au 1er avril

> 20h30 - l'Éolienne

9€ / 5€

Un héros et une héroïne ordinaires.
Deux vies en parallèle. De leur naissance jusqu'à leur fin, allons jeter un œil avec eux chez Pôle emploi, dans une usine, une école, un hôpital, une banque, une discothèque, une rame de métro… On observera que la pression sociale est partout, tout le temps. Ils doivent regarder l'heure sans cesse pour vérifier que le temps ne passe pas sans eux, en oubliant souvent après quoi ils courent…« Eux », c'est un peu « nous », c'est un peu « vous ».

Réservation **à partir du 10 mars** par mail : ceuxdelatelier@aol.com ou au 06 80 61 07 76

THÉÂTRE D'OBJETS à partir de 6 mois

"ÉCAILLES ZÉ PLUMES"

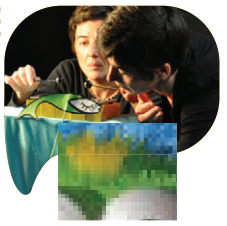

Compagnie de Gens Pluriels

Mar. 11 avril

> 10h

Café-Théâtre - l'Éolienne

0h25 min / 6€ / 4€

Chacun vit sa vie : Poisson sa vie d'animal à écailles, Oiseau sa vie de bête à plumes.

Un jour, Poisson nageant tout près de l'air, Oiseau volant tout près de l'eau, ils s'aperçoivent !

résa : 02 43 21 46 50

Spectacles

HUMOUR Tout public

"ODELAF ET A. BERTHIER"

La folle histoire de Michel Montana

Ven. 10 mars

l'Éolienne > 20h30

15€ / 14€ / 13€

Projet Michel Montana, ce qui se fait de mieux aujourd'hui sur Terre en terme de Savoir, de chansons et de bonne poilade des familles !

résa : 02 43 21 46 50

COMÉDIE MUSICALE tout public

"IVO LIVI"

ou le destin d'Yves Montand

Jeu. 23 mars.

l'Éolienne > 16h et 20h

Le 13 Octobre 1921, un an avant l'arrivée de Benito Mussolini et des fascistes au pouvoir, naît, à Monsummano Alto en Toscane, Ivo Livi.

Des quartiers malfamés de Marseille aux studios hollywoodiens, des chantiers de la jeunesse aux théâtres de Broadway, comment un fils d'immigrés communistes italiens va devenir un artiste majeur et le témoin des grands moments de l'histoire du 20ème siècle ? Comment deviendra-t-il le grand Yves Montand ?

Gratuit pour les habitants d'Arnage de plus de 65 ans dans le cadre du Spectacle des Seniors

Inscriptions à l'Éolienne :

Mercredi 1er, jeudi 2, vendredi 3 et mardi 7 mars de 14h à 17h30

Accompagnateurs de moins de 65 ans : 12€

Renseignements au CCAS : 02 43 21 80 87

Ouverture billetterie tout public à partir du mardi 14 mars 2017

Tarif unique :12€

dans la limite des places disponibles

Les personnes intéressées sont invitées à contacter le service culturel au 02 43 21 46 50

Animations

USAP

"Soirée St Patrick"

Sam. 11 mars > 20h - La Bulle

Infos et inscriptions : www.us-arnage-pontlieue.org

UNC AFN

"Choucroute dansante"

Sam. 18 mars > 20h - La Bulle

Contact : M. Cureau 02 43 21 20 89

UNRPA

"Concours de belote"

Jeu. 6 mars > 13h - La Bulle

contact : M. Hervé 02 43 21 91 23

CINÉMA à partir de 6 ans

"PROJECTION DE FILM'

11 avril > 16h - l'Éolienne

Gratuit > contact 02 43 21 44 50

Venez passer un moment convivial en famille

Musique

CONCERT ÉLÈVES Tout public

"CUIVRES"

Mar. 4 avril - l'Éolienne > 20h

Gratuit

Contact : EEA 02 43 21 44 55

CONCERT Tout public

"CHINA MOSES ET ANDRÉ MANOUKIAN"

Duo

Ven. 7 avril

l'Éolienne > 20h30

15€ / 14€ / 13€

China est une chanteuse de torch song. André Manoukian estun pianiste amoureux des voix

Ils ont choisi la formule du duo pour laisser libre cours à leur dialogue amoureux.

Gare au feu.

résa : 02 43 21 46 50

TOUT PUBLIC EuropaJazz Festival

"7è NUIT DES FANFARES"

Sam. 29 avril - l'Éolienne > 20h30

15€ / 12€ / 8€ / Gratuit - 12 ans accompagnés

Billetterie EuropaJazz 02 43 23 66 38

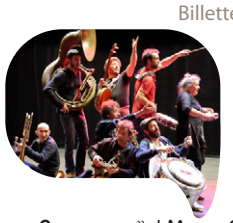

4 heures de spectacle !

Trois fanfares de rues de style très différents, mais propres à faire bouger, danser, frémir, les plus flapis des spectateurs.

co-production Arnage - EuropaJazz Festival

Sport

VÉLO

Critérium Vélo Rétro

Organisé par RM Cycling

22 avril > À partir de 9h30

Esplanade de l'Europe / rues de la ville

Expositions, randonnées ...

Contact : teamrmcycling@orange.fr

PÉTANQUE

Concours

Organisé par l'UNRPA

21 mars / 18 avril > 13h30

Terrain de pétanque, Stade A. Delaune

Contact : Claude Hervé 02 43 21 91 23

FOOT

USAP 1 > Stade A. Delaune

19 mars - 23 avril > 15h30

BASKET

US Arnage 1 > Gymnase F. Roche

11 et 25 mars - 22 avril > 20h30

JUDO

Tournoi éveil à benjamin

9 avril > 9h - 17h

contact 06 60 96 27 82

Entrée libre. Buvette et casse-croûte.

Expositions

SEMAINE D'ÉDUCATION CONTRE LES DISCRIMINATIONS

"PARTAGEONS LA CARTE DE LA DIVERSITÉ"

Du 28 fév. Au 8 mars - l'Éolienne

Exposition de cartes postales dont les textes ont été écrits par des jeunes de la Maison des Habitants et enrichis des mots des résidents du la résidence "le soleil" sur les différences et les valeurs de chacun.

Un autre regard et un bel échange entre deux générations.

proposée par la Maison des habitants

Vernissage mer. 1er mars - 18h

Contact : Maison des Habitants 02 43 21 46 58

PRINTEMPS DES POÈTES

"GUILLAUME HOUDANT"

Du 3 mars au 1er avril - l'Éolienne

Exposition de poèmes réalisés par Guillaume Houdant. *Détails page 7 du journal*

Café livre : 28 mars > 20h30

Lecture de poèmes en présence de l'auteur.

Contact : Médiathèque 02 43 21 44 50

FESTIVAL DE L'IMAGE LES PHOTOGRAPHIES

"POSTURE IMPOSTURE"

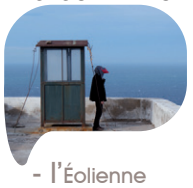

De Annick Sterkendries

Du 10 au 30 mars - l'Éolienne

Migrants et oiseaux migrateurs se regroupent aux mêmes endroits, chacun voulant rejoindre l'autre rive par le chemin le plus court.

Contact : Service culturel 02 43 21 46 50

RENCONTRES NUMÉRIQUES EN BIBLIOTHÈQUES

"LOGIN"

Mars/Avril/Mai > l'Éolienne

Cartopartie jeunes (8/18ans)

Mer. 22 et 29 mars > 15h

Réalisation par les habitants d'une carte du territoire avec l'association des Petits Débrouillards.

Sur inscription auprès de la médiathèque

Heure du conte numérique familles

Mer. 5 avril > 16h30

Écouter des histoires autrement... Intéractif et ludique, ce temps de lecture pas comme les autres ravira les enfants.

Média' brunch tout public

Sam. 25 mars > 11h / Mar. 25 avril > 18h

Jeu. 18 mai > 18h

Séances de découverte et d'initiation de la plateforme numérique Médiabox autour d'un brunch.

Sur inscription auprès de la médiathèque

TEMPS FORT AVEC ORGANIC ORCHESTRA

Mer. 3 mai

Exposition « Aïdem »

Installation en papier, tactile et interactive évoluant de manière poétique par l'entremise des contenus visuels, textuels et sonores.

Ateliers numérique *Sur inscription*

« Origami » 15h. à partir de 5 ans.

« Beat box » 16h. à partir de 12 ans.

Partenariat Conseil départemental de la Sarthe

avec le soutien des commerçants d'Arnage

Comité d'Organisation du Carnaval de la Sorcière d'Arnage

Ville d'Arnage
DAVANTAGE D'AVANTAGES

itf imprimeurs

france bleu

La Famille Grudé

Sarthe Le Département

ccmb LOCATION

AGENDA DIAGNOSTICS

Arnage